

Visualisation

**Question écrite (28/01/2021)****Tenue des tournées consulaires**

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la tenue des tournées consulaires qui, en de nombreux pays, ont été suspendues en raison de l'épidémie actuelle. C'est le cas à Moncton, par exemple, où depuis le transfert des démarches en matière d'Etat civil au consulat de Montréal, les tournées consulaires sont devenues une nécessité pour le renouvellement des pièces d'identité. A Curitiba, distant de 400 km de Sao Paulo, aucune tournée consulaire n'a été effectuée depuis octobre 2019. Ces deux situations ne sont pas des exceptions et de nombreux compatriotes résidant à l'étranger ne peuvent pas se déplacer au consulat dont ils dépendent. Ceci non seulement pour des raisons de santé, d'invalidité, de coût du transport et de l'hébergement, d'impossibilité de s'absenter de leur travail, mais aussi et surtout parce que les déplacements sont fortement contraints par des mesures de confinement imposées par les Etats même. Elle souhaiterait savoir si une planification rapide des tournées consulaires est prévue et souligne l'urgence de leur reprise. En effet de nombreux Français doivent renouveler leur passeport, notamment afin de prolonger leur permis de travail assurant la régularité de leur séjour. A défaut, elle aimerait savoir quelles solutions peuvent être mises en place pour faciliter l'établissement des documents d'identité de nos compatriotes.

Fermer